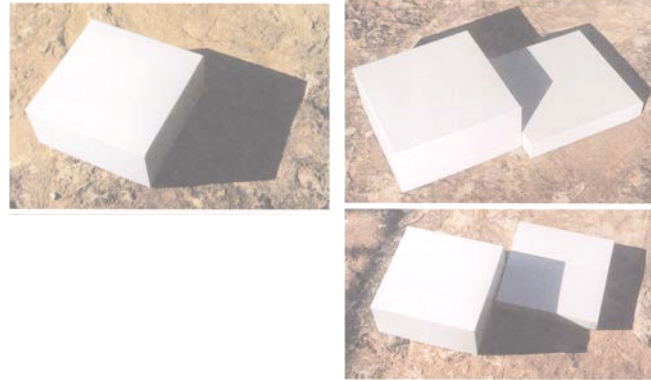
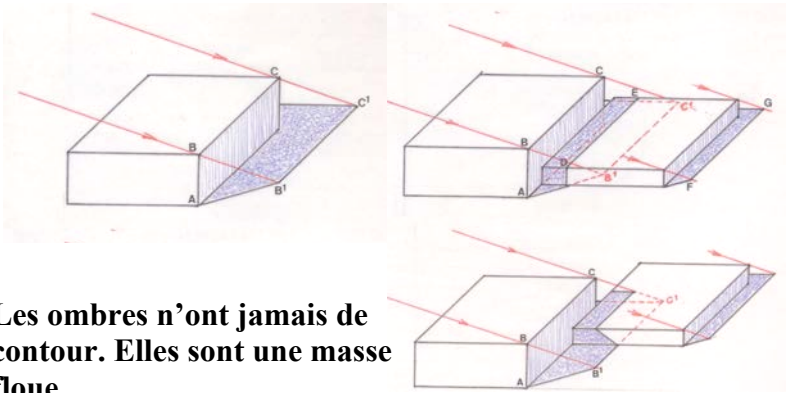


Quelques règles pour placer correctement des ombres

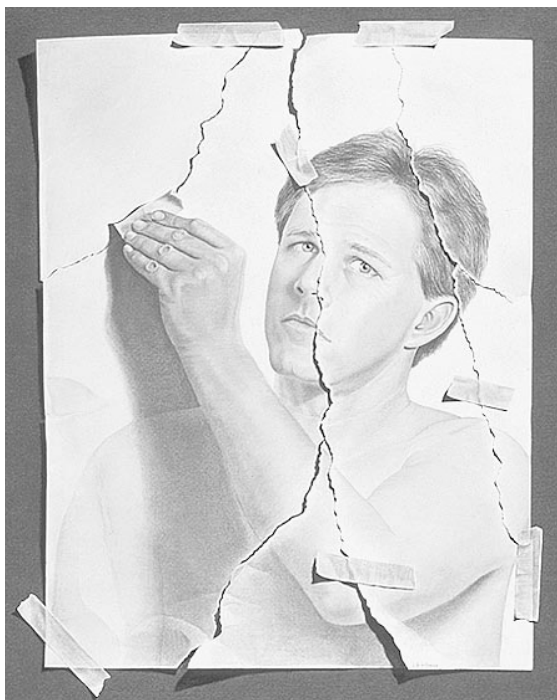
Les ombres suivent l'axe de la source lumineuse :



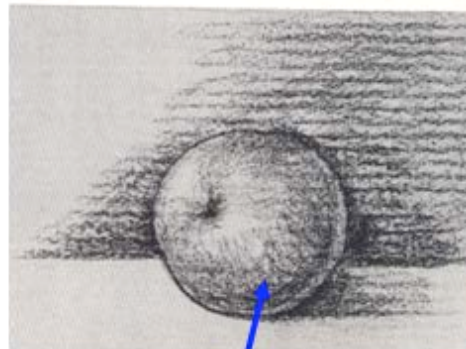
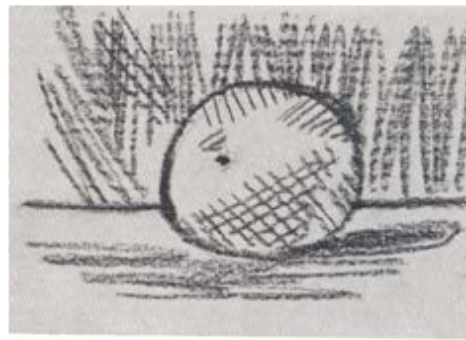
Les ombres n'ont jamais de contour. Elles sont une masse floue.

Elles sont plus foncées près de l'objet et plus claires lorsqu'elles s'en éloignent.

Voir sur l'ombre de la main et du bras, ci-dessous :



En haut, exemples de ce qu'il ne faut pas faire :
Dans le premier cas, les ombres ne suivent pas la forme arrondie de l'objet, les ombres sont placées sans tenir compte de la forme de l'objet et de la direction de la lumière.



Ombres propres : elles sont sur l'objet lui-même. L'objet se fait des ombres sur lui-même.



Dans ce deuxième cas, les ombres sont placées sous formes de traits. Or, les ombres n'ont pas de trait de contour. Elles doivent être estompées et floues. Comme le montrent les détails.

Ombres portées : ce sont les ombres de l'objet projetées sur le support horizontal où il est posé (table, sol...) ou vertical (s'il est devant un mur).